

Rapport sur la qualité des actifs au 30 septembre 2013

I- Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créances	Encours
Créances commerciales	0 M €
Crédits à l'exportation	0 M €
Crédits de trésorerie	0 M €
Crédits à l'équipement	0 M €
Crédits investisseurs à l'habitat	35 001 M €
Crédits promoteurs	0 M €
Autres crédits	0 M €
	35 001 M €

Types de contreparties	Encours
Sociétés non financières et entrepreneurs	0 M €
Particuliers	35 001 M €
Autres	0 M €
	35 001 M €

Types de garanties	Encours
Garanties hypothécaires sur habitations	22 517 M €
Cautions délivrées par un établissement de crédit	12 484 M €
	35 001 M €

L'intégralité des prêts garantis par une caution est cautionnée par Crédit Logement.

Il n'y a aucune créance douteuse ou en impayé dans le portefeuille apporté en garantie. Le montant des provisions affectées est donc nul.

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

	Prêts garantis par une hypothèque	Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit
Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours	Encours
Capital restant dû à la clôture de l'exercice	16 560 M €	9 746 M €
Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	5 957 M €	2 738 M €
	22 517 M €	12 484 M €

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours	Nombre de prêts	Encours	Nombre de prêts
1993	0 M €	21	0 M €	0
1994	1 M €	182	0 M €	1
1995	4 M €	372	0 M €	2
1996	15 M €	1 444	0 M €	24
1997	29 M €	1 961	0 M €	22
1998	56 M €	2 911	1 M €	83
1999	144 M €	6 096	6 M €	415
2000	172 M €	5 618	5 M €	260
2001	202 M €	5 265	13 M €	461
2002	351 M €	7 535	38 M €	1 206
2003	756 M €	12 983	155 M €	3 479
2004	1 469 M €	20 615	493 M €	9 160
2005	2 788 M €	32 643	1 061 M €	15 157
2006	3 682 M €	40 031	1 654 M €	19 577
2007	3 157 M €	34 508	1 543 M €	17 071
2008	1 533 M €	18 700	769 M €	9 439
2009	1 746 M €	19 044	1 100 M €	12 710
2010	2 966 M €	30 467	2 760 M €	29 925
2011	1 594 M €	16 665	1 340 M €	15 297
2012	1 069 M €	10 803	859 M €	8 713
2013	783 M €	7 318	687 M €	6 272
	22 517 M €	275 182	12 484 M €	149 274

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours	Nombre de prêts	Encours	Nombre de prêts
0	3 M €	769	2 M €	382
1	52 M €	7 438	32 M €	3 514
2	115 M €	8 943	78 M €	4 542
3	183 M €	8 545	138 M €	5 207
4	266 M €	8 959	217 M €	6 299
5	378 M €	10 057	289 M €	6 942
6	546 M €	11 770	386 M €	7 719
7	743 M €	13 702	532 M €	9 593
8	804 M €	13 383	559 M €	8 864
9	894 M €	13 411	598 M €	8 557
10	983 M €	13 824	565 M €	7 451
11	1 156 M €	15 378	613 M €	7 351
12	1 503 M €	18 531	912 M €	10 408
13	1 427 M €	16 251	851 M €	8 930
14	1 389 M €	14 367	796 M €	7 541
15	1 125 M €	11 444	563 M €	5 205
16	924 M €	9 061	426 M €	3 614
17	1 440 M €	12 734	770 M €	6 272
18	1 729 M €	14 502	814 M €	6 543
19	1 521 M €	12 266	801 M €	6 101
20	1 058 M €	8 374	557 M €	4 122
21	688 M €	5 418	324 M €	2 449
22	1 027 M €	7 630	603 M €	4 293
23	847 M €	6 258	359 M €	2 544
24	766 M €	5 467	317 M €	2 192
25	497 M €	3 572	245 M €	1 701
26	167 M €	1 208	50 M €	372
27	134 M €	894	49 M €	331
28	98 M €	660	24 M €	151
29	43 M €	284	10 M €	58
30	11 M €	82	4 M €	26
	22 517 M €	275 182	12 484 M €	149 274

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Le seul organisme de cautionnement garantissant les prêts garantis par une caution composant le portefeuille est Crédit Logement. Crédit Logement n'entre pas dans le périmètre de consolidation au sens de l'article L. 233-16 du Code du commerce et est noté A+ par Standard & Poor's et Aa3 par Moody's. Tous les prêts garantis par une caution inclus dans le portefeuille apporté en garantie sont pondérés à 100% pour le calcul des ratios mentionnés à l'article R. 515-7-2 du Code monétaire et financier.

7) Répartition des encours des prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés au 1) et 5) :

Néant

II- Exposition sur les personnes publiques

Néant

III - Organismes de titrisation et entités similaires

Néant

IV- Valeurs de remplacement

Au 30 septembre 2013 les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH sont exclusivement constitués des éléments suivants :

- Cash : 1 957 784 Euros
- Dépôts à terme des sommes provenant du placement des fonds propres et des emprunts subordonnés : 340 millions d'euros. Ce placement auprès de la BFCM se présente sous forme d'un prêt avec un préavis à 2 jours.
- Dépôts à terme des sommes reçues à titre de collatéral suite à l'activation du Pré-maturity test : 2 768 millions d'euros. Ce placement auprès de la BFCM se présente sous forme d'un prêt avec un préavis à 2

V- Remboursements anticipés

Au cours du troisième trimestre 2013, le taux de remboursements anticipés calculés sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 8,76% (taux annualisé).

VI- Risque de taux

Les conditions de fonctionnement de Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH ne doivent pas l'exposer à un risque de taux.

Les fonds collectés par l'émission de titres sont reprêtés à la BFCM avec les mêmes caractéristiques de taux et de durée. L'actif et le passif sont ainsi parfaitement adossés en durée et en taux.

Le risque de taux se résume aux risques liés aux emprunts subordonnés et au placement des fonds propres.

La société pourrait être exposée à un éventuel risque de taux en cas de défaillance de la BFCM. Dans ce cas, la société serait amenée à exercer sa garantie et deviendrait propriétaire des crédits à l'habitat. Les documents du programme d'émission obligent Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH à conclure des swaps spécifiques avec des contreparties devant satisfaire à des critères de rating précis pour la couverture de ces risques dès dégradation de la note de la BFCM.

Suite à la dégradation de la note à long terme de la BFCM à A+ par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 décembre 2011, et conformément au prospectus, des swaps ont été mis en place afin de couvrir le risque de taux sur les actifs et passifs.

- L'ensemble des créances clientèle (à taux fixe ou à taux révisable) est swappé contre Euribor 1 mois.

- Les émissions d'obligations de financement de l'habitat ou anciennement « covered bonds », sont également swappées contre Euribor 1 mois.

Suite à la dégradation de la note à court terme de la BFCM à F1 par l'agence de notation Fitch Ratings le 17 Juillet 2013, et conformément au prospectus, le pré-maturity test a été activé ; à savoir mettre en collatéral le montant des émissions venant à échéance dans les 180 jours ouvrés et placer le dépôt à terme sur une maturité inférieure à 30 jours.

La contrepartie des swaps est actuellement la BFCM qui bénéficie d'une notation suffisante, au regard des critères d'éligibilité imposés par la documentation du programme d'émission : A-1 (court terme) par Standard & Poor's, P1 (court terme) par Moody's et F1 (court terme) / A+ (long terme) par Fitch.

En cas de dégradation de la note de la BFCM en dessous des seuils A1 (court terme) par Standard & Poor's, P1 (court terme) par Moody's et F1 (court terme) / A (long terme) par Fitch, BFCM devra être remplacé par des contreparties éligibles.

Des swaps miroirs ont été simultanément mis en place entre Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH et la BFCM afin de neutraliser la position de taux créée par la présence des prêts miroirs.

En cas de défaut de la BFCM les prêts sécurisés et les swaps miroirs seront résiliés. Les swaps couvrant les risques de taux et de devises sur les émissions et les actifs conclus avec une contrepartie éligible resteront en place. Le seul risque de taux sera alors un risque sur les fixings, mais ce risque est limité car les actifs et passifs ont été indexés sur Euribor 1 mois.

Au 30 septembre 2013, la sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan était de 31 millions d'euros pour une hausse des taux de 200pb.

VII- Couverture du besoin de liquidité

Au 30 septembre 2013, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture sont estimées comme suit :

- Les paiements de principal et d'intérêts dûs au titre des émissions sont couverts par les prêts miroirs avec la BFCM
- Emprunts subordonnés : le besoin net de liquidité dû aux emprunts subordonnés s'élève à 402 220 euros.
- Intérêts à recevoir par la SFH au titre des placements des fonds propres : 51 782 euros.

Compte tenu des liquidités disponibles par ailleurs, les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts.